



Chères Tessancourtoises, chers Tessancourtois,

Je tiens à vous informer que, pour répondre aux difficultés économiques, au désengagement de l'état et à la baisse des dotations, la Communauté Urbaine a validé, lors du conseil communautaire du 17 février 2022, la création d'un nouvel impôt, se traduisant par 6 points supplémentaires appliqués sur la valeur locative foncière, qui, elle-même, a été augmentée par l'État de 3,40%.

Cette augmentation devrait permettre à la CU d'assumer ses missions de proximité (entretien et investissement au niveau de la voirie, éclairage, eau, assainissement collecte de déchets...) et poursuivre ses investissements en faveur de projets d'intérêt général. Dans cette logistique de compensation, il est prévu entre 2022 et 2026, pour notre commune, la réalisation de deux opérations importantes, estimées globalement à 343 000€.

La première (dont le coût est de 230 000€), concerne la création d'un éclairage public au niveau de l'aménagement cyclable et piéton localisé Grande Rue, entre le chemin du Moulin d'Orzeau et l'entrée d'agglomération.

La seconde (dont le coût est de 113 000€), concernera la réfection de la voirie sur la Vieille Route de Meulan à Sagy, entre la Rue du Pré aux Loups et le chemin d'Evécquemont.

Il est à noter également, qu'un montant estimé à 100 000€ est provisionné pour la rénovation de l'éclairage public, consistant à installer sur l'ensemble du réseau des ampoules LED, destinées à générer une économie significative des charges.

Dans un tel contexte, je confirme mon souhait de maintenir les taux actuels d'imposition communale.

Un autre sujet nous préoccupe, le projet d'installation d'une unité de méthanisation sur notre territoire, au nord de la RD 28, qui a fait l'objet d'échanges lors de la réunion publique du 13 décembre 2021. À la suite d'un premier rejet tacite pour incomplétude, un deuxième dossier de demande de permis de construire a été déposé en mairie, le 28 janvier dernier. Celui-ci est actuellement instruit par la Préfecture et ne peut, en l'absence d'une décision du Préfet, être consulté par le public. Je vous informe néanmoins qu'en tant que Maire de la commune concernée, j'ai fait part au Préfet de mon avis défavorable quant à ce projet. Je me suis également entretenue avec le Président du PNR du Vexin Français pour lui faire part de ma désapprobation. Néanmoins, l'instruction avance, et dans le cadre du volet environnemental du dossier, il vous est possible de vous exprimer par le biais de la consultation publique dont vous avez pu prendre connaissance par l'information que j'ai veillé à faire distribuer dans vos boîtes à lettres.

Enfin, je ne peux terminer cet éditorial du Maire, sans évoquer la situation internationale dans laquelle nous nous trouvons actuellement, alors que nous espérons, enfin, un retour au cours normal de nos vies. Je suis, comme vous certainement, consternée d'assister à des événements que nous pensions relégués aux livres d'histoire. Ceci vient douloureusement nous rappeler combien notre mode de vie est fragile, et notre avenir incertain, et qu'il est important de faire preuve de solidarité et de soutien entre proches, entre voisins, ou à l'égard de populations dans la tourmente. Vous trouverez dans les pages intérieures de ce Petit Tessancourtois, des moyens de contacter des associations qui se mobilisent pour venir en aide à la population ukrainienne.

Bien à vous,

Votre maire,



Opération collecte de déchets verts!



La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise organise, conjointement avec la commune de Tessancourt-sur-Aubette, une opération de broyage des déchets végétaux et de mise à disposition de benne. Celle-ci concerne prioritairement les communes ne disposant pas de collecte de déchets verts en porte-à-porte, afin de proposer une solution alternative à leurs habitants, tout en contribuant aux objectifs du programme local de réduction des déchets.

Concrètement, les habitants sont invités à se rendre au point de rendez-vous fixé par la commune et GPS&O pour déposer leurs déchets verts dans une benne ou faire broyer leurs branches et tailles de haies (maximum 12 cm de diamètre) et repartir en suite avec du broyat à utiliser dans leur jardin. Celui-ci peut servir à pailler pour limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freiner la progression de certains nuisibles comme les limaces.

En complément de ce service de proximité, les éco-conseillers de la communauté urbaine accompagnent les habitants pour adopter des pratiques de jardinage plus respectueuses de l'environnement.

Pour offrir une amplitude horaire la plus large possible, nous faisons appel aux volontaires pour tenir les permanences d'ouverture d'accès à la benne et au broyeur (merci de bien vouloir se manifester en mairie).

Infos Pratiques:

- Opération de broyage et de mise à disposition d'une benne à Tessancourt-sur-Aubette du 11 au 18 mai et du 23 au 30 novembre 2022
- Service gratuit
- Se munir de sacs pour transporter le broyat

N° Info déchets

01.30.33.90.00

**Du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h.**

Eau et assainissement

Depuis 2016, l'eau potable et l'assainissement sont des compétences de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise pour la commune de Tessancourt-sur-Aubette.

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières et des produits de traitement, un tarif revalorisé de l'eau de 0,25€/m³ est appliqué en 2022.

Il correspond à une augmentation moyenne annuelle de 30€ pour une consommation type de 120m³.

Compte tenu de l'inflation, la redevance en assainissement subit également une légère hausse allant, selon les communes, de 1€ à 5,40€ par an pour une consommation type de 120m³.

Pour Tessancourt, la hausse globale du prix de l'eau et de l'assainissement s'élève à 8% passant de 4,61€/m³ en 2021 à 4,98€/m³ en 2022.



Le PLUi – Réunion publique

La première modification générale du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se précise. Une réunion publique ouverte à tous est organisée en visioconférence mardi 5 avril, à 18h30. Lien sur le site internet de GPS&O.

Rendez-vous mardi 5 avril 2022 à 18h30 pour :

- Bien comprendre les dispositions réglementaires qui régissent la procédure (code de l'urbanisme) et cerner ce qui pourra être recevable ;

- Découvrir les principales modifications envisagées qui illustreront le champ d'intervention de la modification ;

- Prendre connaissance du calendrier de cette première modification générale et des moyens ouverts pour permettre à tous d'exprimer des demandes dans le cadre de la concertation préalable ;

- Poser des questions lors du temps d'échange de fin de réunion, sans toutefois aborder des demandes particulières qui nécessitent le plus souvent une analyse fine du contexte tant topographique que réglementaire. Ces requêtes individuelles peuvent être déposées jusqu'à la clôture de la concertation prévue début juin 2022. Elles seront toutes étudiées, en collaboration avec les communes concernées, et feront l'objet d'un traitement global et thématique dans le cadre du bilan de la concertation obligatoire, envisagé en septembre 2022.

Du changement et de la nouveauté à l'accueil de loisirs

Le 10 janvier dernier, la directrice Charlène BERTHAUD a quitté ses fonctions pour vivre de nouvelles aventures dans le sud de la France. C'est Monsieur Romain VANDAELE, précédemment directeur adjoint de Meulan En Yvelines, qui a pris les fonctions de directeur sur l'accueil de TESSANCOURT. Nous lui souhaitons la bienvenue. Depuis plusieurs semaines, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ainsi que l'accueil périscolaire réfléchissent, et s'approprient les espaces de la structure, en les aménageant selon leurs envies et leurs besoins, afin de les rendre accueillants, pratiques et adaptés à chaque âge. Ils élaborent avec l'équipe l'ensemble des règles de vie, et proposent des activités facilitant le vivre ensemble, la solidarité et l'entraide.

Ils ont pu également profiter de jeux coopératifs et compétitifs, d'ateliers pâtisserie avec les crêpes à la Chandeleur, des madeleines en chocolat et des roses des sables. Ces nombreuses animations ont été organisées durant les vacances, ainsi que sur les temps de vie du repas et du temps calme.



Les vacances d'hiver par exemple, ont été marquées par la montagne, notamment par la réalisation en commun, maternelles et élémentaires, d'une maquette exposée dans l'entrée de la structure. Le groupe maternelle s'est affairé sur la montagne et les pingouins en origami, tandis que les élémentaires s'occupaient du télésiège, du village et de son environnement.



La commune mettant gracieusement à disposition son minibus, les enfants sont allés à la patinoire de Mantes la Jolie, et ont participé à une intervention N'Joy sur le handicap durant la première semaine, en étant conviés à l'accueil périscolaire de MEULAN EN YVELINES. Ils ont également pratiqué l'escalade à HAPIK, à Chambourcy et ont bénéficié d'une nouvelle intervention N'Joy sur l'écoresponsabilité pour les maternelles et d'un atelier culinaire pour les élémentaires durant la seconde semaine.

Le Plan YES

Avec YES+, la solidarité c'est toute l'année ! Vous vous sentez isolé(e) et souhaitez bénéficier d'appels téléphoniques et/ou de visites de convivialité ?

Le Département des Yvelines a confié à l'Agence interdépartementale de l'autonomie Yvelines et Hauts-de-Seine le dispositif YES+, qui consiste à mettre à disposition des agents de convivialité, afin d'aller à la rencontre des personnes âgées et de créer de véritables liens intergénérationnels.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez contacter le CCAS ou vous inscrire directement en ligne sur le site: yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors/



Avec **YES+**, la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE* :

Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :

Envie de profiter de moments partagés ? Bénéficiez du dispositif gratuit YES+ !

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit) | yesplus@yvelines.fr

*Auxiliaires de vie : en complément de votre activité professionnelle

Solidarité pour l'Ukraine

Face aux événements qui touchent l'Ukraine, plusieurs organisations se mobilisent pour venir en aide aux populations touchées par la guerre.

Croix Rouge Française: <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>



Le Secours Populaire français



Comment il utilise vos dons :

- En Pologne, avec l'appui de son partenaire:

Polski Komitet Pomocy Społecznej (PKPS), le SPF soutient sur le plan matériel les réfugiés d'Ukraine situés dans la région de Przemyśl, à la frontière ukraïno-polonaise. PKPS est déjà actif sur place.

- A la frontière Ukraine/Moldavie : le partenaire ukrainien Four Leaf Clover, originaire d'Odessa, s'organise pour apporter un soutien matériel aux réfugiés ukrainiens déplacés dans cette zone frontalière dans le sud de l'Oblast d'Odessa.

- En Slovaquie, des premiers contacts sont en cours pour identifier des organisations actives à la frontière entre l'Ukraine et la Slovaquie afin d'intervenir auprès des réfugiés situés dans cette région.

Soutenez par votre don les populations sur place: https://bit.ly/urgence_ukraine

Le Secours Catholique

En lien continu avec Caritas Europa et Caritas Internationalis, le Secours Catholique se mobilise pour assurer la protection et aide humanitaire aux populations en souffrance.

Cet appel aux dons a une stratégie double: soutenir la Caritas Ukraine sur les besoins humanitaires causés par le conflit et, dans un même temps, soutenir les Caritas frontières face au flot de réfugiés.

L'appel aux dons est disponible sur le site:

https://don.secours-catholique.org/urgence_ukraine



Calendrier

- Lundi 18 avril 2022 à 11h: Chasse aux œufs au Parc de l'Aubette pour les enfants jusqu'à 12 ans.
 - Dimanches 10 et 24 avril 2022: Elections Présidentielles De 8h à 20h
 - Dimanches 12 et 19 juin 2022: Elections Législatives De 8h à 20h
- NB: Surtout pensez bien à vous munir de vos cartes d'identité!**
- Samedi 25 juin 2022: Fête du Village



Nous avons besoin de bras le samedi 25 juin matin et le dimanche 26 juin matin, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie! Merci!

Nos joies... Nos peines

Naissances

- SEABRA Rose née le 03/02/2022
- CRECHET Léandro né le 18/02/2022

Décès

- LELIEVRE Christian le 04/03/2022 (né le 23/07/1959)

Informations pratiques

Horaires Mairie :

- Mardi, Mercredi, jeudi et vendredi : 16h à 18h

Contactez-nous :

Téléphone : 01 34 74 22 15

Courriel : accueil@tessancourt.fr

De nombreuses informations sur la vie de notre territoire disponibles:

www.tessancourt.fr

www.gpseo.fr